



**GUIDE DES PARENTS
SECONDAIRE 1 & 2
ANNÉE SCOLAIRE
2022-2023**

A. Présentation de l'Institut

| | |
|---|-------|
| Introduction | p. 4 |
| L'organisation pédagogique | p. 4 |
| Les acteurs importants | p. 6 |
| Les affiliations | p. 7 |
| Les reconnaissances et les certifications | p. 7 |
| Les cursus | p. 8 |
| Les résultats | p. 10 |

B. Curriculum

| | |
|---|-------|
| La philosophie et les missions de Florimont | p. 11 |
| Les plans d'études | p. 11 |
| Les compétences transversales | p. 11 |
| Les documents fondamentaux | p. 11 |
| Les conditions de promotion et de passage | p. 12 |

C. La politique des langues

| | |
|--|-------|
| Introduction | p. 14 |
| Approche méthodologique | p. 15 |
| Les devoirs, l'évaluation | p. 15 |
| Le programme | p. 15 |
| Les voyages et les échanges | p. 15 |
| Le cursus des langues | p. 16 |
| Les niveaux en anglais | p. 16 |
| Les niveaux en allemand | p. 17 |
| Le bilinguisme à Florimont | p. 17 |
| Les langues en section baccalauréat | p. 19 |
| Les langues en section maturité | p. 19 |
| Les langues dans la section internationale | p. 20 |
| Les examens externes | p. 20 |

D. L'organisation de l'année scolaire

| | |
|---|-------|
| Le calendrier pédagogique | p. 23 |
| Les conseils de classe | p. 23 |
| Les bulletins scolaires | p. 23 |
| Les évaluations | p. 24 |
| Les soirées d'orientation | p. 25 |
| L'utilisation de Pronote | p. 25 |
| L'espace pédagogique | p. 25 |
| La spatialisation de l'école par niveaux | p. 25 |
| Le centre de documentation et d'information (CDI) | p. 25 |
| Les études dites « d'encadrement » et les cours de soutien au cycle | p. 26 |
| Les besoins particuliers | p. 26 |
| La politique de prévention | p. 26 |
| Le mérite international | p. 26 |
| La journée Florimont | p. 26 |

E. Les conditions générales

| | |
|----------------------------------|-------|
| Les valeurs florimontaines | p. 28 |
| Le règlement général | p. 28 |
| Les outils informatiques | p. 28 |
| L'éducation physique et sportive | p. 28 |

F. Les informations pratiques

| | |
|---------------------------------|-------|
| Les heures d'ouverture | p. 29 |
| Les appels téléphoniques | p. 29 |
| Les rendez-vous | p. 29 |
| L'entrée sur le campus | p. 29 |
| Les changements d'adresse | p. 29 |
| La pause du midi | p. 29 |
| Les casiers | p. 29 |
| Le transport scolaire | p. 29 |
| Les cours particuliers | p. 30 |
| Les vacances scolaires | p. 30 |
| La structure de l'établissement | p. 31 |
| Les principaux rendez-vous | p. 34 |

G. Les annexes

| | |
|--|-------|
| La liste des titulaires | p. 36 |
| Les principales démarches d'orientation | p. 37 |
| La note d'investissement | p. 38 |
| Les conditions de promotion des élèves en section maturité à Florimont | p. 39 |

A. Présentation de l'Institut

Introduction

Fondé en 1905 par les Missionnaires de Saint François de Sales, l'Institut Florimont est une école catholique dirigée depuis 1995 par des laïcs. La direction entretient cependant une étroite collaboration avec la congrégation religieuse qui demeure propriétaire de l'Institut et veille à ce que ses grandes orientations soient respectées.

L'organisation pédagogique

Elle repose sur une structure matricielle permettant un encadrement efficace des élèves et se décompose ainsi :

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

- Fixe les axes prioritaires de l'Institut (plan stratégique sur trois ans), les budgets nécessaires et les objectifs annuels (plan d'action).
- Rapporte au comité de l'association « Institut Florimont » qui valide le plan stratégique, le budget et les comptes.
- S'appuie sur un état-major qui gère les finances, les ressources humaines, le campus, la communication et le développement ainsi que sur une direction générale composée du directeur général adjoint, du directeur des écoles maternelle et primaire ainsi que sur la directrice de la qualité pédagogique

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT – DIRECTEUR DU SECONDAIRE

- Supplée au Directeur général en cas d'absence.
- Définit les axes et les objectifs de la politique pédagogique annoncés dans le « plan stratégique ».
- Veille à la mise en application opérationnelle du projet pédagogique.
- Coordonne l'école secondaire.
- Veille à la mise en application des contenus et des méthodologies.

LA DIRECTRICE DES ÉCOLES PRIMAIRE ET MATERNELLE

- Dirige l'école primaire.
- Suit l'évolution de la scolarité des élèves.
- Organise la vie pédagogique et culturelle.
- Assure le lien entre la direction, les professeurs, les élèves et les familles en s'appuyant sur les maîtres.

LA DIRECTRICE DE LA QUALITÉ PÉDAGOGIQUE

- Détermine les systèmes, outils et processus permettant de garantir la qualité pédagogique globale de l'Institut.
- Prend une part active dans le développement et la mise en place de projets pédagogiques institutionnels.
- Organise et suit le data management.



LE PRÉFET OU LE DOYEN

- Dirige les sections: le secondaire 1 (cycle), le secondaire 2 (sections baccalauréat français, maturité, internationale dont l'IB).
- Suit l'évolution de la scolarité des élèves et gère les domaines spécifiques à leur section.
- Organise la vie pédagogique et culturelle.
- Assure le lien entre la direction, les professeurs, les élèves et les familles en s'appuyant sur les titulaires.
- Au cycle, le préfet coordonne l'action des responsables de degré (celui de 6^e, de 5^e ou de 4^e) et du responsable de la filière bilingue.
- Dans la section internationale, le préfet est l'IB coordonnateur (classes de 1^{re} et de terminale).

LES RESPONSABLES DE DÉPARTEMENTS

- Définissent les objectifs d'apprentissage de leur département dans le cadre des objectifs fixés par la direction.
- Encadrent les enseignants de leur matière et coordonnent leur action.

LES RESPONSABLES DE LA VIE SCOLAIRE

- Dirigent les éducateurs qui veillent au bon comportement des élèves.
- Veillent à l'application du règlement.
- Gèrent tous les aspects matériels relatifs à la vie scolaire hors de la classe: discipline, absences, événements.

**LES PROFESSEURS TITULAIRES
(RESPONSABLES D'UNE CLASSE)**

- S'occupent du suivi de chacun de leurs élèves.
- Transmettent les informations.
- Veillent au lien des élèves avec l'équipe enseignante et à celui des professeurs de la classe entre eux.
- Assurent le contact avec les parents de leurs élèves.

L'AUMÔNERIE

- Assure la célébration des offices catholiques et l'administration des sacrements.
- S'occupe de la préparation aux sacrements de l'Eucharistie et de la Confirmation.
- Coordonne les cours de religion catholique au primaire et au cycle; organise aussi des événements.
- Se met à la disposition des élèves et des professeurs dans leur cheminement spirituel.
- Consacre une grande partie de son temps à l'écoute et à la construction de la relation avec les autres.

Les acteurs importants

L'APEF : ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE FLORIMONT (www.apef.ch)

L'APEF, Association des Parents d'Elèves de Florimont, est une interlocutrice privilégiée au sein de l'Institut et tend à favoriser un climat favorable aux études et à la vie sur le campus. À cet effet, l'APEF s'est fixé trois missions :

- maintenir un dialogue constant et constructif entre les parents, le corps enseignant et la Direction ;
- soutenir l'Institut et apporter son expertise dans la réalisation de divers projets extra-scolaires ;
- contribuer à la qualité de vie de l'Institut en organisant différents moments conviviaux, conférences et autres animations.

Son engagement et ses activités renforcent ainsi les liens au sein de la famille Florimontaine et soutiennent les valeurs prodiguées au sein de l'Institut.

Le Comité de l'APEF assure le suivi des projets soutenus par l'Association, chaque membre assumant la responsabilité d'un domaine spécifique. Le Comité est dirigé par Mme Amélie Thibault, présidente de l'Association.

Les Parents Délégués de classe, ambassadeurs de l'APEF depuis les classes maternelles jusqu'aux terminales, représentent les parents auprès des professeurs titulaires/ la Direction et jouent ainsi un rôle essentiel dans la communication entre les différents protagonistes de l'Institut.

Le Club des Parents bénévoles s'implique dans des projets ponctuels tels que la course de l'Escalade, le Marché de Noël, les conférences, Junior Entrepreneur, le Forum des Métiers, la semaine des Droits Humains, le Bal des terminales, etc.

Pour plus d'informations, visitez le site www.apef.ch ou écrivez à info@apef.ch

L'AAEF : ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DE FLORIMONT (www.floanciens.ch)

Elle maintient des liens d'affection entre les anciens élèves et leur rappelle les traditions de l'Institut.

Le site est : www.floanciens.ch

LE CONSEIL DES ÉLÈVES

Le Conseil des élèves est composé de 9 à 15 membres élus pour une année. Ces derniers représentent toutes les sections du secondaire.

Le Conseil des élèves fait des propositions à la Direction lors de deux séances annuelles. Il peut également, sous réserve de l'accord de la Direction, organiser des événements qui améliorent la vie du campus.

FLO'SOLIDAIRE

Dans un monde traversé par des bouleversements rapides, l'Institut Florimont veut réaffirmer l'importance de certaines valeurs. La solidarité est une de ces valeurs. C'est à l'occasion du 100^e anniversaire de l'Institut qu'a été créé le fond « Flo'Solidaire » pour offrir aux élèves, à leurs familles et à tous ceux qui travaillent à Florimont la possibilité d'agir dans le sens des Orientations pour Florimont. Son but est d'éveiller les élèves à la réalité du monde dans lequel ils prennent place. Concrètement, Flo'Solidaire soutient, principalement dans les pays en développement ou en transition économique, des initiatives de solidarité permettant d'améliorer les conditions d'éducation et de formation des bénéficiaires en veillant à la réduction des inégalités entre les garçons et les filles et en accordant, tant que faire se peut, une attention particulière au respect de l'environnement.

Florimont collabore aussi avec plusieurs institutions locales telles que Foyer Handicap, Aigues Vertes et divers établissements médico-sociaux du canton de Genève afin de permettre aux élèves de s'impliquer sur le plan local en apportant un soutien régulier aux personnes ou aux institutions, selon leurs besoins. Le bénévolat trouve aussi à s'exercer dans le cadre de l'organisation de la course de l'Escalade, la préservation et le nettoyage des berges du lac ainsi que dans plusieurs manifestations sportives ou culturelles.

Alimenté par des dons ou par les recettes issues de toutes les activités réalisées en son nom, le Fonds Flo'Solidaire soutient:

- des initiatives ponctuelles à échelle restreinte (coups de pouce ou projets pilotes) susceptibles d'être répliqués;
- des initiatives qui donnent aux « Florimontains » un rôle actif;
- des initiatives qui servent de base à un projet pédagogique d'éducation à la solidarité impliquant le personnel enseignant et les responsables de l'aumônerie.

Une Commission d'attribution, composée d'un membre de la Direction, de trois enseignants, de deux élèves, d'un parent d'élève, d'un ancien élève et d'un membre de la Congrégation des Missionnaires de Saint François de Sales, statue sur les demandes qui sont adressées au Fonds Flo'Solidaire.

La portée de l'action de Flo'Solidaire dépend des moyens dont il dispose: élèves, parents d'élèves, professeurs, Anciens de Florimont... chacun peut contribuer de plusieurs manières (pour tout contact: smontessuit@florimont.ch):

- en proposant des initiatives/projets à soutenir;
- en organisant des manifestations dont les bénéfices seront reversés au fonds;
- en faisant, directement, des dons à Flo'Solidaire.

www.florimont.ch/soutenir

Les affiliations

Notre école est affiliée à plusieurs organisations:

- AGEP: Association Genevoise des Ecoles Privées;
- KSS/ECS: Ecoles Catholiques de Suisse;
- GESBF: Groupement des Ecoles Suisses qui préparent au Baccalauréat Français;
- FSEP: Fédération Suisse des Ecoles Privées;
- SEBIQ: Société des Ecoles du monde du BI du Québec et de la francophonie;
- SGIS: Swiss Group of International Schools.

Les reconnaissances et les certifications

Notre école est certifiée par l'organisme certificateur ProCert SA :

- ISO 9001 : 2015 ;
- ISO 21001:2018 ;
- QSC 2.0 : 2016 (Quality School Certification).

Notre école est reconnue :

- Ecole IB;
- Cambridge English Language Assessment Centre.

Les cursus

| Florimont | Français | | Genevois (Harmos) | |
|--------------|------------------|---------|-------------------|---------------------|
| Cycle | 6 ^e | Collège | 9 ^e | Cycle d'orientation |
| | 5 ^e | | 10 ^e | |
| | 4 ^e | | 11 ^e | |
| Secondaire 2 | 3 ^e | Lycée | 1 ^{re} | Collège |
| | 2 ^{nde} | | 2 ^e | |
| | 1 ^{re} | | 3 ^e | |
| | Terminale | | 4 ^e | |

SECTION SECONDAIRE

Le tableau des appellations donne les concordances entre les systèmes français, suisse et celui de Florimont. Le secondaire 2 va de la 3^e à la terminale.

Tout élève de Florimont en fin de cycle peut, s'il remplit les conditions requises (10/20 de moyenne générale, 10/20 de moyenne du groupe français-mathématiques-allemand-anglais et pas moins de 9/20 pour chacune de ces disciplines), entrer sans examen en section maturité à Florimont ou dans l'un des collèges de Genève comme le stipulent les conditions d'admission en 12^{ème} année des filières de maturité et de diplôme de l'enseignement secondaire 2 post-obligatoire.

Il peut intégrer une classe de 3^e de la section baccalauréat ou de la section internationale avec sous conditions d'une moyenne générale de 10/20 (pour la section internationale) et d'une moyenne de 10/20 pour le groupe français-mathématiques-anglais-allemand/chinois/espagnol (cf. détail p. 12).

Le passage de la section maturité à l'une ou l'autre section est possible jusqu'à la fin de la 3^e pour le baccalauréat (français) et jusqu'à la fin de la Seconde pour la section internationale (le passage inverse, en section maturité, n'est pas possible).

A Florimont, pour des raisons historiques, les classes de toutes les sections sont désignées par leur appellation française (voir tableau ci-dessus).

1. Cycle (secondaire 1)

Les programmes, s'ils s'inspirent des programmes français et du plan d'études romand (PER), ont cependant été adaptés de manière à laisser aux élèves la possibilité de choisir pour l'entrée en 3^e entre le baccalauréat (français), le baccalauréat international (IB) et la maturité gymnasiale.

Les élèves suivent 5 heures d'anglais (enseignement par niveau) et, au choix, 4 heures d'allemand ou 4 heures de chinois (en 4^e, l'espagnol peut se substituer à l'allemand ou au chinois).

Les élèves qui visent la maturité gymnasiale doivent obligatoirement étudier l'allemand (qui pourra être remplacé par l'italien en 3^e maturité).

2. Secondaire 2

Florimont prépare:

– **au baccalauréat français.** L'étude de 2 langues étrangères (LVA et LVB) est obligatoire jusqu'à l'examen. Dès la 2^{nde}, il est possible de commencer une troisième langue vivante (LVC) ou l'option "histoire des arts". Le latin est la seule seconde option possible.

A la fin de la 2^{nde}, les élèves choisissent 3 enseignements de spécialités qu'ils étudieront en plus des matières du tronc commun durant l'année de 1^{ère}; ils ne garderont que deux de ces spécialités en terminale.



– **à la maturité cantonale.** Le cursus est de 4 ans. Les notes de l'année font le résultat final à l'exception des 5 branches principales (français-mathématiques-allemand ou italien et anglais + l'option spécifique) qui prennent en compte, pour moitié, les notes obtenues aux examens finaux. En 3^{ème}, les élèves choisissent une option spécifique parmi les quatre proposées : bio-chimie, physique et application des mathématiques (PAM), économie et droit et espagnol. L'option complémentaire commence en 1^{ère}. Le règlement interne de la maturité gymnasiale de l'Institut fixe les règles de passage et les conditions de réussite.

– **au baccalauréat international (IB),** en version francophone ou bilingue français/anglais.

Le programme du diplôme du baccalauréat international (IB) est un programme d'études qui s'étend sur deux ans (première et terminale). Il comporte un cours dans chacun des six groupes suivants : langue A; langue B; sciences sociales; sciences expérimentales; mathématiques et arts visuels / musique. Trois de ces cours sont suivis au niveau supérieur, trois au niveau moyen. A ces cours s'ajoute un tronc commun englobant la théorie de la connaissance, CAS (Créativité, Activité, Service) et la rédaction d'un mémoire.

NB: en troisième et en seconde, le programme de la section internationale comporte les matières habituelles des autres sections afin de former les élèves à une solide culture générale. La manière de travailler, la philosophie de la notation et le barème sont cependant typiques de l'IB. La 3i et la 2i sont exclusivement bilingues. En 3i les élèves sont initiés au programme CAS (créativité, activité, service). En 2i, les élèves continuent leur travail sur CAS et sont initiés à la théorie de la connaissance.



Les résultats

BACCALAURÉAT FRANÇAIS

| Réussite : | 2021 | 2022 | Global 2022 |
|-------------|------|-------------|-------------|
| Taux global | 100% | 100% | 96% |
| Mentions | 97% | 93% | 69% |

A l'examen du baccalauréat, l'Institut, avec un taux de 100% de réussite depuis plusieurs années consécutives, peut se prévaloir d'un taux de mentions oscillant entre 80 et 100%. En 2022, malgré un contexte encore exceptionnel, l'Institut se félicite des 38 et 30% de mentions «Très bien» et «Bien» (contre respectivement 9 et 20% pour l'ensemble des bacheliers).

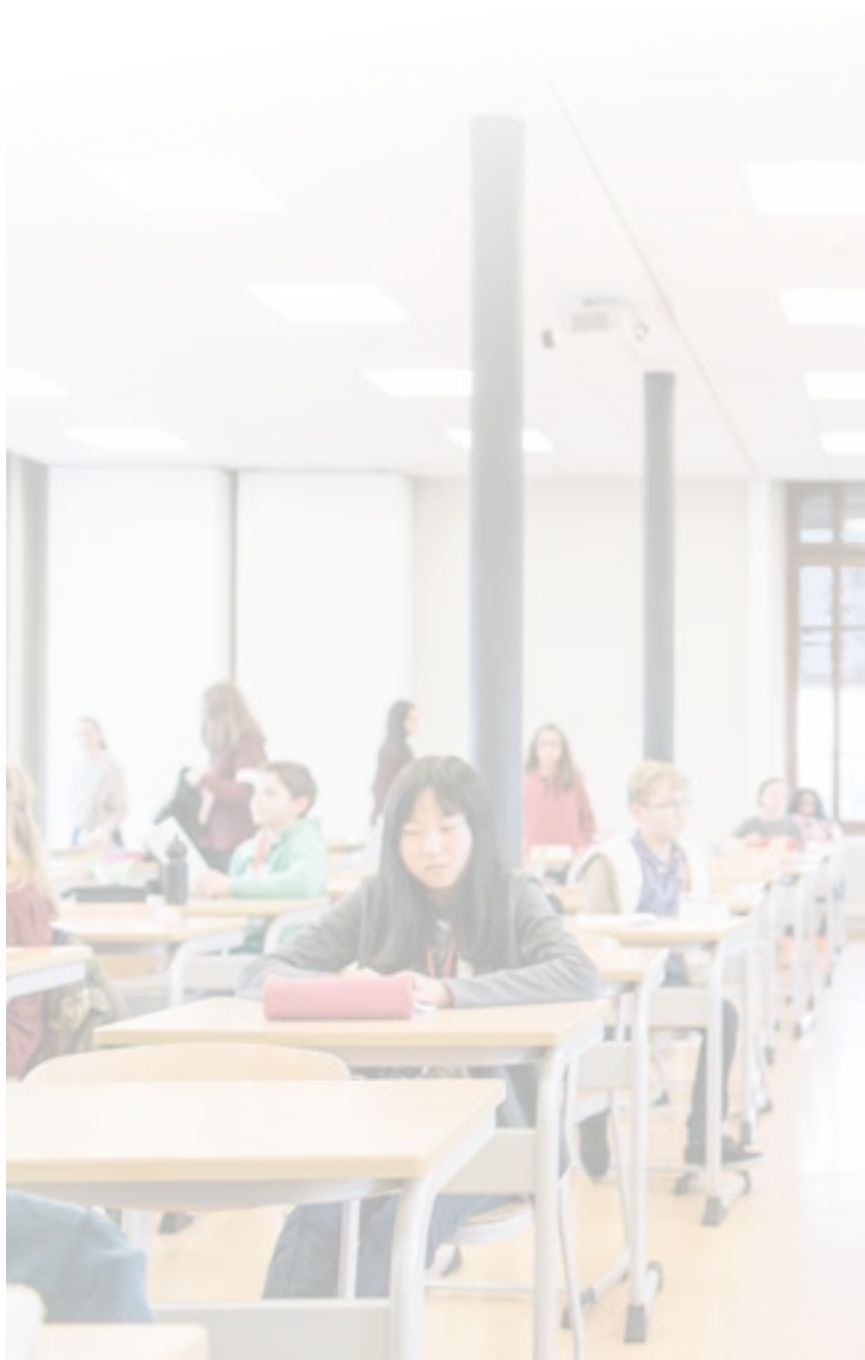
BACCALAURÉAT INTERNATIONAL

| | 2021 | 2022 | Global 2022 |
|--------------------|------|------------|-------------|
| Réussite | 100% | 96% | 89% |
| Diplômes bilingues | 89% | 87% | 27% |

A notre première session d'examen à l'IB en 2016, à laquelle nous présentions 18 élèves, nous avons atteint 84% de réussite avec une moyenne générale de 34 sur 42 qui nous situe parmi les meilleures écoles IB. Aujourd'hui, notre établissement se prévaut de 96% de réussite. De plus, 75% de nos élèves ont obtenu 32 points ou plus et 38% de nos élèves dépassent les 36 points.

MATURITÉ GYMNASIALE

Depuis notre première session en 2018, presque tous nos élèves ont obtenu leur diplôme (entre 95 et 100% de réussite) et les mentions (moyenne générale de 5 à 6 sur 6) oscillent entre 25 et 50% selon les années. Pour la session 2022, nous obtenons un taux de réussite de 92% (66/72) avec 30% de mentions.



B. Curriculum

A chaque étape de sa scolarité, dans chaque matière enseignée, l'Institut propose à ses élèves l'acquisition de savoirs et de méthodes. La culture générale que l'élève acquiert ne doit pas être une juxtaposition de connaissances, mais l'expression d'une compréhension globale du monde. Florimont inculque par ailleurs des compétences transversales.

La philosophie et les missions de Florimont

L'Institut est une école catholique francophone, forte en langues, riche d'une tradition centenaire qui s'engage à aider les élèves à devenir acteurs de leur vie, à les accompagner dans la construction de leur personnalité et à les nourrir dans leurs questionnements intellectuels et spirituels.

- Les collaborateurs et les enseignants cherchent à faire valoir les compétences individuelles de chacun de leurs élèves.
- L'utilisation de méthodes et d'outils didactiques variés et adaptés est favorisée.
- L'équipe pédagogique incite ses élèves à produire le meilleur d'eux-mêmes.
- Tout en privilégiant historiquement l'apprentissage du français, Florimont donne toute son importance aux langues (renforcement de l'anglais, de l'allemand et du chinois, mise en place de filières bilingues).
- En sciences, l'établissement entretient des contacts suivis avec les universités afin d'ajuster son enseignement à l'évolution des disciplines concernées et accorde la priorité à l'apprentissage de la démarche scientifique.
- Florimont entend aussi donner toute sa place à une formation sportive, sociale, culturelle et spirituelle afin de faire de ses élèves des citoyens conscients de leurs racines, mais curieux, ouverts au monde, solidaires et intégrés à une société aux situations humaines complexes.

Les plans d'études

- La scolarité est articulée par étape: la maternelle, le primaire, le cycle et le secondaire 2 avec ses trois filières. Chacune a un plan d'études fixant les objectifs à atteindre en termes de savoirs et de compétences caractérisant les spécificités par niveau et les méthodes adaptées aux âges des élèves.
- Chaque discipline a ses objectifs fondamentaux touchant à l'acquisition des savoirs, la construction des compétences, l'utilisation des méthodologies, les ressources mises à disposition des élèves ainsi qu'aux critères d'évaluation.
- Les activités extra-scolaires sont variées et ouvertes sur la cité (théâtres, partenariat avec le Mamco, le musée Ariana, l'Orchestre de la Suisse Romande, etc.).

Les compétences transversales

LES ÉLÈVES

- **Acquièrent des savoirs** (curiosité, plaisir d'apprendre, exploration de concepts, acquisition de méthodes de travail diversifiées).
- **Construisent leur pensée** (sources d'information diversifiées, esprit critique, esprit de synthèse).
- **Communiquent** (diversité des formes d'expression, développement de l'argumentation, utilisation des TICE).
- **Développent leur personnalité** (autonomie, projet professionnel, convictions et ouverture).
- **Se forment à la citoyenneté** (intégrité, morale, respect, fidélité aux racines, mais ouverture aux diversités culturelles, solidarité et bénévolat, participation à la vie de l'école et à celle de la cité, conscience de son action sur la nature).

Les documents fondamentaux

Téléchargeables sur le site internet de Florimont, ils définissent les orientations pédagogiques de l'Institut.

- La philosophie et les missions de Florimont
- La politique des langues
- La politique d'évaluation
- La politique d'intégrité
- La politique des besoins particuliers
- La politique de la protection de l'enfant
- La politique des TICE/MITIC (Médias, Image, Technologies de l'Information et de la Communication)

Les conditions de promotion et de passage

Aux fins de bonne organisation, l'Institut a fixé les conditions nécessaires pour passer d'un niveau à un autre et d'une section à une autre ainsi que pour choisir les options.

PASSAGE DU CYCLE AU SECONDAIRE 2

3Maturité

- moyenne annuelle supérieure ou égale à 10 ;
- moyenne annuelle supérieure ou égale à 10 pour le groupe français/mathématiques/allemand ou chinois/anglais ;
- pas moins de 9 sur 20 de moyenne annuelle en français, mathématiques, allemand (ou chinois) et anglais.

NB : en allemand, le niveau avancé est, dans les faits, nécessaire.

3Maturité bilingue

- les conditions pour l'entrée en 3Maturité ;
- moyenne supérieure ou égale à 4.8 (équivalent à 12.7) en français et en anglais au mi-semestre 2 ainsi qu'à l'annuel.

3i

- moyenne générale annuelle supérieure ou égale à 10 ;
- moyenne annuelle supérieure ou égale à 10 pour le groupe français/mathématiques/allemand ou chinois ou espagnol/anglais.

3Bac

- moyenne annuelle supérieure ou égale à 10 **dans chacune des matières du groupe français/mathématiques/allemand ou chinois ou espagnol/anglais**

SECTION MATURITÉ

Voir tableau page 39.

SECTION BACCALURÉAT

Passage de 3^e à 2nde

Moyenne annuelle supérieure ou égale à 10 dans chaque matière.

Passage de 2nde à 1^{ère}

Le baccalauréat nouvelle formule se joue :

- sur des matières à fort coefficient qui font l'objet d'un examen ponctuel et qui comptent pour 60% de la note (français, philosophie, spécialités, grand oral) ;

- sur un contrôle continu réparti sur deux ans qui compte pour 40% de la note finale (langues, enseignement scientifique, histoire-géographie pour 30%, ensemble des notes de toutes les matières pour 10%).

En conséquence de quoi le passage exige une moyenne annuelle supérieure ou égale à 10 dans chaque matière et :

- une moyenne supérieure ou égale à 13 dans toute matière choisie comme spécialité.
- si une ou plusieurs des moyennes des spécialités choisies, à l'exception des mathématiques, oscillent entre 10 et 13, elles donneront lieu à une décision prise lors du dernier conseil de classe après analyse de la scolarité et du comportement de l'élève.

Passage de 1^{ère} à terminale

Le passage exige l'abandon d'une des trois spécialités. Le choix des spécialités conservées se fait en concertation avec les enseignants.

La spécialité «mathématiques» ne peut être conservée que si la moyenne annuelle est supérieure ou égale à 13. En cas de moyenne comprise entre 10 et 13, l'option «mathématiques complémentaires» peut être choisie.

SECTION INTERNATIONALE

Le passage de 3^e à 2nde exige un total de « snapshots » supérieur à 48. S'il oscille entre 44 et 48, le passage et la non promotion sont discutés lors du dernier conseil de classe.

Il en va de manière équivalente pour le passage de 2nde à 1^{ère} IB, si ce n'est que le minimum requis de « snapshots » est fixé à 48 ; entre 44 et 48, le résultat est mis en délibéré au dernier conseil de classe. De plus, le total des options choisies doit être égal ou supérieur à 28 ; les trois options fortes (NS) doivent totaliser un minimum de 15 points.

Le niveau de mathématiques en 1B est validé selon les critères suivants :

- en fin de 2i, niveau études mathématiques : « snapshot » de fin d'année inférieur à 4 ; niveau moyen NM, entre 4 et 5 (et confirmation à fin octobre) ;
- en fin de 2i, niveau avancé NS : « snapshot » de fin d'année à 5.

Il y a deux niveaux d'anglais en 3i / 2i : IGCSE A (cours de langue et littérature) ou B (Cours de langue), pour lesquels les élèves passent des examens en fin de 3i et 2i selon le

planning suivant :

- En fin de 3i :
 - IGCSE A passent l'examen d'anglais 1^{ère} langue
 - IGCSE B passent l'examen d'anglais 2^{ème} langue
- En fin de 2i :
 - IGCSE A passent l'examen de littérature
 - IGCSE B on l'option de passer l'examen d'anglais 1^{ère} langue pour pouvoir intégrer Anglais A en première IB.

des deux préfets concernés.

PASSAGE ENTRE SECTIONS

Les études gymnasiales nécessitant quatre années, il n'est pas possible de passer d'une 2^{nde} Bac ou internationale en section maturité.

Le passage de 3M en 2i ou en 2Bac nécessite d'avoir une moyenne générale supérieure ou égale à 4 et des moyennes supérieures ou égales à 4 pour le groupe mathématiques/français/LV2/anglais.

Le redoublement dans une autre section est décidé par la Direction de l'Institut après une recommandation



C. La politique des langues

Introduction

Florimont promeut le développement du français (langue d'instruction) et de langues étrangères (allemand, anglais, chinois, espagnol et italien) ainsi que d'une filière bilingue au cycle (50% des élèves), en sections maturité et internationale.

Un élève non-francophone commence par suivre des cours de français langue étrangère (FLE) avec pour objectif une intégration progressive aux cours ordinaires en français.

L'enseignement des langues étrangères est placé sous la responsabilité directe de deux responsables de département (un pour l'anglais, l'espagnol, l'italien et l'autre, pour le chinois ainsi que l'allemand). Un coordinateur est en charge du bilinguisme au cycle.

Les programmes s'inscrivent dans le Cadre Commun Européen de Référence pour les Langues du Conseil de l'Europe avec une échelle des niveaux suivants (de A1 à C2) :

A1

Peut comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets. Peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.

A1+

Peut se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant – par exemple, sur son lieu d'habitation, ses relations, ce qui lui appartient, etc. – et peut répondre au même type de questions.

A2

Peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail). Peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange sommaire sur des sujets familiers et habituels. Peut décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.

A2+

Possède un répertoire de langue élémentaire qui lui permet de se débrouiller dans des situations courantes au contenu prévisible. Peut interagir avec suffisamment d'aisance dans des situations structurées, à condition d'être aidé. Peut commencer, poursuivre et terminer une simple conversation en tête-à-tête sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel.

B1

Peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé à propos du travail, de l'école, des loisirs, etc. Peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée. Peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Peut raconter un événement et exposer brièvement des explications sur un projet ou une idée.

B1+

Possède une maîtrise assez étendue de la langue pour décrire des situations imprévisibles, expliquer le point principal d'un problème ou d'une idée avec assez de précision et exprimer sa pensée sur des sujets abstraits ou culturels tels que la musique ou le cinéma. Peut faire de brefs commentaires sur les points de vue des autres pendant une discussion.

B2

Peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité.

B2+

Peut intervenir de manière adéquate dans une discussion, en utilisant des moyens d'expression appropriés. Peut s'exprimer clairement sans donner l'impression d'avoir à restreindre ce qu'il/elle souhaite dire.

C1

Peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir des significations implicites. Peut s'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher ses mots. Peut utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique. Peut s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.

C2

Peut comprendre sans effort pratiquement tout ce qu'il/elle lit ou entend. Peut restituer faits et arguments de diverses sources écrites et orales en les résumant de façon cohérente. Peut s'exprimer spontanément, très couramment et de façon précise et peut rendre distinctes de fines nuances de sens en rapport avec des sujets complexes.

Approche méthodologique

Elle est autant traditionnelle (grammaire, vocabulaire, rédaction, étude de textes) qu'actuelle (supports informatiques, exposés, sketches, jeux de rôles, débats, ouverture à d'autres cultures) et repose sur une mise en activité des aptitudes linguistiques des élèves.

Les devoirs, l'évaluation

Les devoirs (vocabulaire, grammaire, exposés, recherches, lectures, étude de textes) participent à l'évaluation continue selon des critères variés (correction de la langue, degré de compréhension d'un texte, richesse du vocabulaire).

Le programme

Pour chaque niveau le programme figure dans le plan d'études correspondant et est téléchargeable sur le site internet de l'Institut.

Les voyages et les échanges

Les échanges ont généralement lieu avec le Royaume-Uni, l'Espagne, l'Allemagne, le Canada et sont organisés par l'Institut ou en collaboration avec l'ARPEL (dans ce dernier cas de figure, deux mois au Canada ou en Allemagne, fin août-fin octobre).

Des événements (festival du cinéma latino-américain, concours de poésie espagnole) et des voyages comprenant des visites culturelles sont également organisés.

Le cursus des langues

- Une **première langue vivante**: soit l'**anglais** (dès la maternelle, puis 5 périodes hebdomadaires au cycle à un niveau B1 à B2 à la fin du cycle et B2+/C2 à la fin du secondaire).
- Une **2^e langue vivante** (ou LVB) : niveau d'enseignement B2 en fin de scolarité, soit l'**allemand** dès la 9^e primaire, ensuite 4 périodes hebdomadaires au cycle (deux niveaux d'enseignement, Standard et Avancé) et enfin au secondaire 2, soit l'**italien** (en maturité) soit le **chinois** dès le cycle en baccalauréat français et en section internationale, soit l'**espagnol**, au cycle, dès la 4^e, en baccalauréat français et en section internationale.
- Une **3^e langue vivante** (ou LVC, chinois ou espagnol) au baccalauréat français destinée à des débutants, en 2nde baccalauréat ou en 3^{ème} maturité (OS espagnol).

Les niveaux en anglais

Les élèves sont répartis en niveaux : Standard, Avancé, Honours, Expert Users jusqu'à la fin de la seconde, sauf en section maturité et internationale.

NIVEAU STANDARD

Groupe constitué de nouveaux élèves n'ayant jamais fait d'anglais ou consolidant les bases (niveau A1 et A1+).

NIVEAU AVANCÉ

Descriptif des compétences : utilisation d'expressions usuelles et recherche d'informations dans des documents courants; compréhension de l'essentiel d'un texte complexe; expression d'un discours cohérent sur des sujets familiers.

HONOURS : UTILISATEUR INDÉPENDANT

Capacité à se passer d'aide en situation communicative; niveau proche de celui des « expert users », mais encore insuffisant en rédaction.

Descriptif des compétences: compréhension de textes complexes et des significations implicites; expression spontanée et fluide, claire et structurée.

Il n'y a pas de niveau "Honours" en section internationale.

EXPERT USER. UTILISATEURS EXPÉRIMENTÉS.

Langue maternelle anglaise et/ou environnement anglophone.

Descriptif des compétences: compréhension sans effort de tout ce qui est lu ou entendu; capacité à restituer faits et arguments de diverses sources écrites et orales et à les résumer de façon cohérente; expression spontanée et prise en compte des nuances en rapport avec des sujets complexes.

Il n'y a pas de niveau Expert User en classes francophones du cycle.

CHANGEMENT DE GROUPES DE NIVEAUX EN ANGLAIS

Possible en fin de 1^{er} semestre ou au début de l'année scolaire selon les critères et le processus suivants:

- en mai: validation du niveau de chaque élève par les responsables des départements concernés;
- en juin: évaluation des futurs nouveaux élèves;
- en septembre (avant le jeûne genevois): validation définitive des groupes (évaluation écrite qui prend en compte une éventuelle amélioration due à un séjour linguistique);
- en janvier: passage possible en niveau supérieur des élèves ayant obtenu au moins 16/20 de moyenne en anglais (et qui ont une excellente moyenne annuelle) après discussion avec les parents et validation définitive d'une commission composée du préfet ou doyen, du responsable de département et du professeur concerné (décision formellement validée par le responsable de département).

Les niveaux en allemand

Au cycle, deux niveaux aux objectifs différents (selon le Cadre Européen de Référence pour les Langues):

En 6^e, un groupe standard et un autre groupe avancé:

- niveau A1 (Standard) pour élèves débutants ou pour élèves au niveau fragile;
- niveau A2 (Avancé) pour élèves ayant déjà étudié cette langue au primaire.

Le tableau ci-dessous récapitule les niveaux proposés au cycle:

| 6 ^e | 5 ^e | 4 ^e |
|----------------|----------------|----------------|
| A1 → | A2 → | A2+/B1 |
| A2 → | A2+/B1 → | B1 |

NB:

- un changement de niveau est possible selon une procédure équivalente à celle pratiquée pour l'anglais;

Le bilinguisme à Florimont

L'Institut propose une filière bilingue au cycle, en maturité et en section internationale.

LES ATOUTS DE LA FILIÈRE BILINGUE

- maîtrise de l'anglais, langue véhiculaire mondiale;
- adaptation facilitée à l'enseignement universitaire (généralisation des cours en anglais);
- reconnaissance internationale de l'enseignement EMILE (Enseignement d'une Matière Intégrée aux Langues Etrangères) élaboré par le Conseil de l'Europe;
- développement des capacités cognitives par le biais d'enseignements en anglais (au cycle, l'histoire ou la géographie, les sciences, la musique).

LES CRITÈRES D'ADMISSION (SOUS RÉSERVE DE PLACE DISPONIBLE)

1. En 6^e bilingue :

- niveau d'entrée A2+;
- niveau d'anglais Honours ou Expert Users pour les élèves venant de la section primaire de Florimont;
- test d'entrée pour les nouveaux élèves qui confirme le niveau d'entrée exigé;
- ou parcours scolaire en anglais d'au moins trois ans;
- ou scolarité bilingue dans une section bilingue d'une école membre de l'AGEP.

2. En 5^e bilingue :

- niveau d'entrée B1;
- niveau d'anglais Honours ou Expert Users pour les élèves venant de la 6^e;
- ou moyenne générale supérieure ou égale à 15 ainsi qu'une moyenne d'anglais supérieure ou égale à 15 dans le niveau avancé;
- test d'entrée pour les nouveaux élèves qui confirme le niveau d'entrée exigé;
- ou parcours scolaire en anglais d'au moins trois ans;
- ou scolarité bilingue dans une section bilingue d'une école membre de l'AGEP.

3. En 4^e bilingue :

- niveau d'entrée B1+;
- niveau d'anglais Honours ou Expert Users pour les élèves venant de la 5^e;
- niveau d'anglais avancé + PET (Preliminary English Test, Université de Cambridge);
- test d'entrée pour les nouveaux élèves qui confirme le niveau d'entrée exigé ou obtention d'un examen de langue niveau B2 certifié pour les élèves venant de l'extérieur;
- ou scolarité bilingue dans une section bilingue d'une école membre de l'AGEP.

4. En 3^e bilingue (section internationale) :

- niveau d'entrée B2;
- niveau d'anglais Honours ou Expert Users pour les élèves venant de 4^e à Florimont ou niveau d'anglais avancé + si l'examen d'anglais de fin d'année est réussi ;
- test d'entrée pour les nouveaux élèves qui confirme le niveau d'entrée exigé ou obtention d'un examen de langue niveau B2 certifié pour les élèves venant de l'extérieur (PET with distinction ou FCE même C).

5. En 2I bilingue (section internationale):

- niveau d'entrée B2+;
- élèves venant de la 3I bilingue A ou B;
- FCE (First Certificate in English de Cambridge) ou niveau équivalent B2 pour les élèves qui n'étaient pas en bilingue en 3^e ou venant de l'étranger.

6. Options en anglais en 1IB:

Le diplôme bilingue est ouvert aux conditions suivantes :

- En 2I, les élèves peuvent passer le IGCSE Language + IGCSE Literature. Ceux qui obtiennent un IGCSE A*-C peuvent aller en Langue A anglais NM ou NS. Si un C est obtenu, la recommandation de l'Institut est de prendre le niveau NM. Les élèves qui viennent de l'étranger passent un test écrit (partie rédaction incluse) et un oral afin de vérifier qu'ils ont le niveau d'entrée requis C1. Pour les élèves qui obtiennent le diplôme du IGCSE avec D ou E, ils peuvent aller en anglais B NS. Les élèves qui ratent le IGCSE avec U ne peuvent aller qu'en anglais B niveau NM ;

7. En maturité gymnasiale bilingue:

- obligation d'une langue nationale: allemand ou italien (lecture d'œuvres littéraires en première et en terminale) ;
- option de l'espagnol en troisième (OS) ;
- cursus de maturité bilingue en option qui doit obligatoirement commencer en 3^e (certaines matières de sciences et de sciences humaines en anglais) aux conditions suivantes lors de l'entrée en 3^e: une moyenne égale ou supérieure à 4.8/6 ou 12.7/20 en français et en anglais (ou l'équivalent en fonction de la note maximale en vigueur dans l'établissement précédent) au terme du deuxième trimestre et au moment de l'inscription.

NB: Pour continuer dans la filière bilingue en seconde (2nde du collège), l'élève doit obtenir 4.5 en français et en anglais à la fin de l'année scolaire.

8. Remarques générales sur les classes bilingues

L'intégration dans une classe bilingue est possible en début d'année, sous réserve de place disponible après la validation du niveau. L'élève de Florimont qui intègre un niveau Honours en cours d'année ne pourra s'inscrire en classe bilingue que l'année scolaire suivante (sauf en section maturité où le cursus se fait sur quatre ans).

L'intégration en classe bilingue d'un élève inscrit à Florimont en cours d'année sera possible en fonction des places disponibles.

Les langues en section baccalauréat

Pour le moins, respect des programmes officiels de l'Éducation Nationale et en fait, dépassement des exigences officielles.

EN 3^e BACCALAURÉAT

Une première langue, l'anglais (débutée en primaire) et une seconde, l'allemand ou le chinois (débutées en 6^e du cycle) ou l'espagnol (débutée en 4^{ème} du cycle).

AU LYCÉE

Un programme commun

- Dotation horaire hebdomadaire (LVA, LVB, LVC – chinois ou espagnol): 3 périodes ;
- Évaluation: contrôle continu sur 8 axes communs à toutes les langues.

Les langues en section maturité

- Obligation d'une seconde langue nationale à choisir à l'entrée de la classe de 3^e: allemand ou italien (lecture d'œuvres littéraires en première et en terminale) ;
- Option de l'espagnol en troisième (OS) ;
- Cursus de maturité bilingue en option (certaines matières de sciences et de sciences humaines en anglais) aux conditions présentées ci-dessus dans le chapitre « Le bilinguisme à Florimont ». Pour l'obtention du diplôme, toutes les langues sont évaluées à l'écrit et à l'oral. Le français, qui est la langue officielle du cursus de maturité gymnasiale, est la langue pour laquelle les exigences sont les plus élevées.
- La dimension littéraire des langues étudiées est centrale. En ce sens, la lecture, la compréhension et l'analyse d'œuvres d'abord modestes puis de plus en plus conséquentes, sont au programme de 3^e.

Les langues dans la section internationale

- Outre l'anglais, l'allemand, le chinois ou l'espagnol jusqu'à la fin de la seconde.
- Cursus bilingue dès la 3^e (une science humaine et une science naturelle en anglais) aux conditions suivantes:
 - Niveau d'anglais "Honours" ou "Expert Users" pour les élèves venant de la 4^e de Florimont.
 - Pour les nouveaux élèves, niveau d'anglais B2 ou niveau attesté par l'obtention du PET «with distinction» ou du FCE.

NB: Préparation à l'examen d'IGCSE English Language et/ ou Literature sur deux ans (3i et zi).

LE BACCALAURÉAT INTERNATIONAL BILINGUE

En première et en terminale (Programme du Diplôme IB), présentation (1) de deux langues A (équivalant à celui d'expert user) ou (2) choix d'une Langue A et d'une Langue B au niveau supérieur, avec une branche dans la Langue B choisie parmi les sciences humaines, les sciences naturelles, les mathématiques ou les arts (Groupes 3, 4, 5, ou 6).

Les examens externes

Ils valident le niveau d'apprentissage.

En anglais (les examens de Cambridge):

- le KET (Key English Test), niveau A2 (obtenu avec «distinction», niveau B1);
- le PET (Preliminary English Test), niveau B1 (obtenu avec «distinction», niveau B2);
- le FCE (First Certificate in English), niveau B2 (obtenu avec «mention A», niveau C1);
- le CAE (Certificate in Advanced English), niveau C1 (obtenu avec «mention A», niveau C2).

En espagnol (les examens de l'Institut Cervantès):

- le DELE (Diploma de Espanol como Lengua Extranjera), niveaux A2/B1 et B2.

En italien:

- le CILS (Certificazione di Italiano come Lingua Straniera), niveaux B1 et B2.

En allemand (les examens du Goethe Institut):

- le Fit In Deutsch, niveau A2;
- le Goethe Zertifikat, niveau B1.



EN TROISIÈME

En baccalauréat et maturité, niveau d'anglais «Standard», les élèves ont la possibilité de passer le PET s'ils le souhaitent.

En baccalauréat et maturité, niveau d'anglais «Avancé», les élèves commencent la préparation du FCE sur 2 ans. Ils passeront cet examen facultatif en fin de 2^{de} «Avancé» s'ils le souhaitent. Ils se concentrent sur le programme de leur filière et des exercices de type FCE sont inclus dans le programme au cours des deux années aux fins d'entraînement.

En 3i, les élèves préparent sur deux ans le IGCSE Language et/ou Literature. Cet examen fait partie du programme.

En baccalauréat et maturité, niveau d'anglais «Expert Users», les élèves commencent la préparation au CAE sur 2 ans. Ils passeront cet examen facultatif en fin de Seconde «Expert Users». Ils travaillent aussi le programme de leur filière respective (la langue, la littérature et la méthodologie).

EN SECONDE

En baccalauréat et maturité «Standard» les élèves ont la possibilité de passer ou de repasser le PET s'ils le souhaitent.

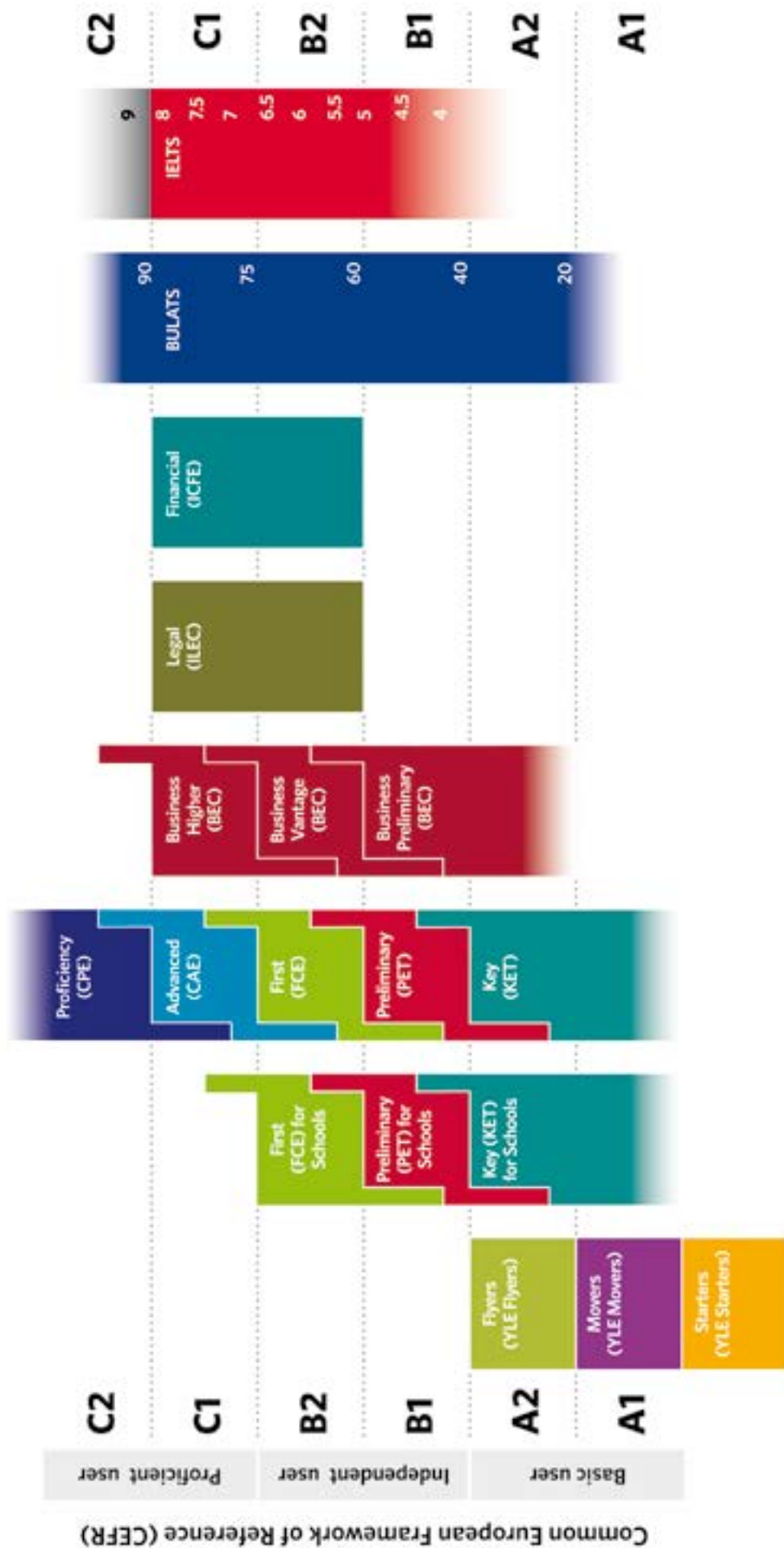
En baccalauréat et maturité, niveau d'anglais «Avancé», les élèves continuent la préparation du FCE commencée en 3^{ème}. Ils passent cet examen facultatif en fin de 2^{de} «Avancé». Ils se concentrent sur le programme de leur filière respective et des exercices de type FCE sont inclus dans le programme.

En baccalauréat et maturité, les élèves poursuivent la préparation au CAE. Seuls ceux qui souhaitent passer l'examen le font en fin d'année. Ils travaillent le programme de leur filière (langue, littérature et méthodologie).



Cambridge English

A range of exams to meet different needs



D. L'organisation de l'année scolaire

Le calendrier pédagogique

Le calendrier pédagogique indique les événements principaux de l'année scolaire structurée en deux semestres avec 4 périodes de notation. Toutes les dates sont indiquées sur la **session Pronote de chaque parent**. Les principaux rendez-vous sont notés dans cette brochure et sur le site de l'Institut.

Hors les entretiens individuels sur rendez-vous (**qui sont encouragés**) entre les parents et les enseignants, trois moments institutionnalisés garantissent une communication efficace entre eux :

- en septembre, présentation des objectifs par niveau par le biais d'une séance plénière avec le Directeur général, le-s préfet-s concerné-s et les titulaires des classes concernées;
- en novembre, après la publication du premier bulletin, réunions parents-professeurs organisées en fonction des souhaits exprimés par les parents;
- en mars, 2^e séance avec les parents à l'initiative de l'Institut. C'est alors lui qui propose les rendez-vous facultatifs, conseillés et nécessaires.

Les conseils de classe

L'Institut est en rythme semestriel :

- semestre 1 : du 29 août 2022 au 27 janvier 2023;
- semestre 2 : du 30 janvier 2023 au 30 juin 2023.

L'année scolaire est ponctuée de quatre conseils de classe, sauf pour les classes de 1^{ère} et de terminale qui en ont trois.

CONSEIL N°1 MI-SEMESTRE 1

- Cycle: fin de la période de notation le 4 novembre, conseils de classe la semaine du 14 novembre.
- Secondaire 2 : fin de la période de notation le 11 novembre et conseils de classe la semaine du 21 novembre.

Objectifs: **évaluation** de la dynamique des classes (ambiance, attitude collective, comportement dans les cours, situation d'apprentissage); **identification** des situations difficiles; **validation** des premières actions de remédiation collective et individuelle.

CONSEIL N°2 FIN DU SEMESTRE 1

- Cycle: fin de la période de notation le 20 janvier, conseils de classe la semaine du 30 janvier.
- Secondaire 2 : fin de la période de notation le 27 janvier et conseils de classe la semaine du 6 février.

Objectifs: **point de situation détaillé** des élèves de chaque classe après un semestre; **mise en place de stratégies en conséquence**.

CONSEIL N°3 MI-SEMESTRE 2

- Cycle: fin de la période de notation le 24 mars, conseils de classe la semaine du 3 avril.
- Secondaire 2 : fin de la période de notation le 31 mars et conseils de classe la semaine du 10 avril.

Objectifs: **point sur les situations difficiles; feuille de route** avec décision et communication aux parents; **annonce** des éventuels redoublements et réorientations; **coordination** des actions par le préfet.

CONSEIL N°4 ANNUEL

- Cycle: fin de la période de notation le 9 juin, conseils de classe la semaine du 19 juin.
- Secondaire 2 : fin de la période de notation le 9 juin et conseils de classe la semaine du 24 juin.
- TBac et TMatu: fin de la période de notation le 17 mai et conseils de classe la semaine du 22 mai;
- 1^{er} Bac: fin de la période de notation à partir du 26 mai et conseils de classe la semaine du 12 juin (voir les dates des examens de fin d'année (pages 34 et 35);
- TIB: fin de la période de notation le 31 mars et conseils de classe la semaine du 3 avril.

Objectifs: **décisions finales**; mise au point sur l'année écoulée; propositions d'amélioration; attribution des distinctions. Le conseil de classe est suivi d'un **conseil de promotion**.

Les bulletins scolaires

Distinction entre les **documents officiels (bulletins 2 et 4)** et les **documents de travail (bulletins 1 et 3)** permettant un dialogue différencié avec les familles et une constitution plus souple du dossier de l'élève. Les classes de 1^{er} et de terminale ont trois bulletins pour s'adapter au calendrier des examens officiels de fin d'année.

SECTIONS CYCLE, MATURITÉ ET BACCALAURÉAT (FRANÇAIS)

Bulletin 1 mi-semestre 1:

- moyenne par matière + constats et propositions d'amélioration du professeur concerné ;
- commentaire du titulaire sur l'élève: son comportement, son organisation, la qualité de son travail, ses apprentissages et ses résultats + note d'investissement.

Bulletin 2 fin semestre 1:

- moyenne par matière + commentaire du professeur concerné;
- commentaire du titulaire sur le bilan de la 1^{re} moitié de l'année avec la prise en compte de l'évolution par rapport au bulletin 1 + note d'investissement ;
- intégration de la note d'examen semestriel (Noël) dans le calcul des moyennes par matière.

Bulletin 3 mi-semestre 2 (sauf pour les classes de 1B et TB) :

- moyenne par matière + constat et propositions d'amélioration du professeur concerné ;
- commentaire du titulaire sur l'élève: son comportement, son organisation, la qualité de son travail, ses apprentissages et ses résultats + note d'investissement.

Bulletin 4 de fin de l'année (intégrant le semestre 2) pour le cycle et la maturité:

- moyenne par matière + commentaire du professeur concerné;
- commentaire du titulaire sur le bilan annuel et décision du conseil validée par le Directeur général;
- note de l'examen annuel.

Bulletin 4 fin semestre 2 (moyennes annuelles visibles) pour la section baccalauréat:

- moyenne par matière + commentaire du professeur concerné;
- commentaire du titulaire sur le bilan annuel et décision du conseil validée par le Directeur général;
- note de l'examen annuel (uniquement en 3B et 2B).

SECTION INTERNATIONALE

Bulletin 1 mi-semestre A:

- « Snapshot » (3I et 2I) ou relevé de notes (1B et TIB) par matière + constat et propositions d'amélioration du professeur concerné ;
- commentaire du titulaire sur l'élève: son comportement, son organisation, la qualité de son travail, ses apprentissages et ses résultats + note d'investissement.

Bulletin 2 fin semestre A:

- « Snapshot » par matière + commentaire du professeur concerné;
- commentaire du titulaire sur le bilan de la 1^{re} moitié de l'année avec la prise en compte de l'évolution par rapport au bulletin 1 + note d'investissement;
- intégration de la note d'examen semestriel (Noël) dans les « snapshots ».

Bulletin 3 mi-semestre B:

- « Snapshot » par matière + constats et propositions d'amélioration du professeur concerné ;
- commentaire du titulaire sur l'élève: son comportement, son organisation, la qualité de son travail, ses apprentissages et ses résultats + note d'investissement.

Bulletin 4 fin de l'année:

- « Snapshot » par matière + commentaire du professeur concerné;
- commentaire du titulaire sur le bilan annuel et la décision du conseil validée par le Directeur général;
- note de l'examen annuel.

Les évaluations

- Le document « La Politique d'Évaluation » présente la philosophie et les objectifs de l'évaluation à l'Institut (qui insiste sur **l'utilisation de toutes les formes d'évaluation**, notamment la formative).

Les soirées d'orientation

Présentation de tous les cursus à Florimont (avec les options) et indication des filières universitaires auxquelles ils préparent :

- soirée orientation term → le jeudi 22 septembre 2022 ;
- soirée Parcoursup → le lundi 16 janvier 2023 ;
- soirée orientation 4^e → le jeudi 24 novembre 2022 ;
- soirée orientation 2^{nde} → le jeudi 1^{er} décembre 2022.

Prises de rendez-vous avec les préfets/doyens des sections et les responsables de degré concernés.

Rencontres encouragées avec l'équipe d'orientation en vue des études post bac/matu/IB.

En annexe, les moments importants de l'orientation et les démarches relatives proposés aux élèves de la Seconde à la Terminale.

L'utilisation de Pronote

- Le logiciel Pronote assure une part importante de la communication avec les parents. L'objectif en est le suivi en temps réel de la scolarité de l'élève.
- Les familles, en se connectant à l'espace parent, ont accès aux résultats de leur enfant (bulletins scolaires, notes, relevés de notes), au cahier de textes (travail à faire et contenu des cours) ainsi qu'aux éventuelles sanctions et absences.
- Elles prennent également connaissance de documents tels que les circulaires, l'agenda des examens et les courriers concernant les sorties et voyages scolaires.
- Enfin, les familles ont accès à l'adresse e-mail de l'équipe pédagogique de leur enfant et peuvent ainsi demander un rendez-vous auprès de l'enseignant ou du responsable concerné. Il est de la **responsabilité des parents de consulter régulièrement leur session (au moins une fois par semaine)**. En cas de problèmes techniques, prière de s'adresser à : cbaraffe@florimont.ch

L'espace pédagogique

L'Institut entend créer une vie du campus dans laquelle il existe des occasions où confiance est faite aux élèves, où la prise de responsabilité et la contribution au bon fonctionnement de l'école sont encouragées. Ainsi en est-il de l'utilisation différenciée des espaces : certains sont dits « publics » alors que d'autres sont pédagogiques. Les premiers concernent des zones du campus en dehors des bâtiments, des couloirs de liaison, des escaliers, des

espaces de détente pour les grands ainsi que des lieux de restauration. Au contraire, les seconds, identifiables par des panneaux, sont constitués :

- du bâtiment primaire ;
- du bâtiment secondaire, y compris les vestiaires, les salles de sport et de musique ;
- du bâtiment Luyet (Sciences & Arts).

Dans l'espace pédagogique, le règlement s'applique dans sa rigueur. Dans l'espace public, **les élèves du secondaire 2 sont autorisés à utiliser leur portable (le natel)** ou leur Ipad en étant respectueux des autres, notamment en utilisant des écouteurs. **Au 3^{ème} étage du bâtiment principal, ce sont les classes qui forment l'espace pédagogique.**

Aux élèves du cycle, l'utilisation du natel n'est pas autorisée. Lors de la séance du matin avec le titulaire, les élèves éteindront leur natel jusqu'à leur départ de l'Institut.

La spatialisation de l'école par niveaux

Les classes sont regroupées le plus souvent par niveaux (exception faite des cours nécessitant des espaces adaptés : art, sciences, sport).

- Les classes de terminale : 3^e étage du bâtiment principal.
- Les classes de seconde et première maturité et baccalauréat : 2^e étage du bâtiment Luyet (Sciences & Arts).
- Les classes de 3i et 2i : pavillon.
- Les classes de 3^e maturité et baccalauréat : rez-de-chaussée du bâtiment Luyet (Sciences & Arts).
- Les classes de 4^e : 2^e étage du bâtiment secondaire.
- Les classes de 5^e : 1^{er} étage du bâtiment secondaire.
- Les classes de 6^e : rez-de-chaussée du bâtiment secondaire.

Le centre de documentation et d'information (CDI)

Il est un lieu complémentaire à la salle de classe. Seul ou dans un groupe, l'élève apprend à travailler de manière autonome, à effectuer des recherches et à se détendre par la lecture de journaux. Le CDI est ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 16h30. Il est important d'y respecter les règles d'usage.

Les études dites « d'encadrement » et les cours de soutien au cycle

Les études surveillées: sous la responsabilité de la Vie Scolaire, elles sont destinées aux élèves autonomes souhaitant travailler seuls ce qu'il y a à faire pour le lendemain et les jours suivants; un surveillant assure le silence et le bon ordre dans les salles dévolues à chaque degré (les études surveillées sont comprises dans les frais d'écologie).

Les études accompagnées: sous la responsabilité de M. Clerc, elles sont destinées aux élèves souhaitant travailler sous la direction d'intervenants compétents et qualifiés (un pour trois ou quatre élèves) les travaux écrits et la récitation des leçons à faire pour le lendemain ou les jours suivants (les études accompagnées font l'objet d'une facturation séparée).

Les cours de soutien: dispensées en petits groupes, ils invitent les élèves en difficulté désignés par les responsables pédagogiques à combler leurs lacunes en mathématiques et en français (les cours de soutien sont compris dans les frais d'écologie).

HORAIRES DES ÉTUDES:

- Etudes accompagnées :
 - 6^e, 5^e et 4^e : les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 16h45 et le mercredi de 13h15 à 15h15;
 - 3^e, 2nde, 1^e, Term : tous les jours après les cours pendant 1h30.
- Etudes surveillées :
 - 6^e, 5^e et 4^e : les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h25 à 16h40;
 - 3^e, 2nde, 1^e, Term : une permanence est assurée jusqu'au départ des bus.

Les besoins particuliers

L'Institut se veut inclusif et tient compte des besoins particuliers de certains élèves (dyslexie, dysorthographe, dyspraxie, dyscalculie, déficit d'attention, etc.). Certaines situations sont connues et documentées, d'autres pas. Dans le cas où l'Institut décèlerait ou soupçonnerait des besoins particuliers chez un élève, il invite les parents à poser un diagnostic, soit avec le référent extérieur de l'Institut (coût de la séance CHF 150.—), soit avec un spécialiste. Au cas où ce diagnostic ne serait pas effectué dans un temps raisonnable, l'Institut se réserve le droit d'agir dans le cadre de la protection de l'enfance.

Si le diagnostic révèle des besoins d'encadrement et d'aménagement conséquents, un forfait annuel de CHF 1'500 vous sera facturé.

La politique de prévention

Chaque année, l'Institut organise des séances de prévention en fonction des niveaux. Il s'agit de sensibiliser les élèves sur des thèmes importants : la gestion de la différence, les relations garçons-filles, la violence, les addictions (alcool, cigarettes, drogue), le harcèlement, l'utilisation des réseaux sociaux. L'Institut recommande la consultation régulière du site www.surferprudent.org; ressources mises en ligne par Action innocence.

Le mérite international

L'Institut est membre de l'organisation « The Duke of Edinburgh's Award ». Au travers de trois niveaux (bronze, argent et or), des élèves volontaires apprennent la solidarité, l'autonomie, le dépassement de soi par l'organisation d'expéditions grâce auxquelles ils développent leurs compétences sociales et physiques. Les dates de stage sont communiquées à fin septembre.

La journée Florimont

Le tableau ci-après vous présente le découpage de la journée qui permet une prise en charge quotidienne du titulaire dans la conduite de sa classe au secondaire 1. Les élèves du secondaire 2 ont une vie de classe chaque semaine. Les élèves de 1B et T1B, ayant un horaire personnalisé, ont des rendez-vous réguliers avec leurs tuteurs. Les activités extra-scolaires ont lieu durant la période H6. Certaines options, complémentaires des cursus, sont proposées en H6 et durant les études.

La lutte contre le harcèlement

Dans le contexte des actions de prévention favorisant la santé et le bien-être, le bien-vivre ensemble et la compréhension de la différence, des ateliers réguliers sur la problématique du harcèlement se tiennent à l'Institut. En effet, ce phénomène n'a cessé de s'amplifier (avec le succès des réseaux sociaux notamment) et l'intervention régulière de spécialistes (avocats, policiers, etc.) permet à certains élèves de prendre conscience de la portée de leurs actes. De plus, depuis deux ans, nous appliquons la méthode Pikas pour toutes les classes du secondaire.

L'objectif de cette méthode est d'amener les harceleurs à trouver eux-mêmes des solutions pour résoudre le

problème qu'ils ont créé à l'aide d'entretiens individuels (pour casser l'effet de groupe). Ces entretiens ont lieu entre un membre de l'équipe, le/les harceleurs et des personnes témoins. L'objectif est de susciter une préoccupation pour la personne harcelée (empathie) pour ensuite trouver des solutions afin que cette situation s'arrête.

Vous recevez en début d'année un document explicatif et des règles applicables. Sur le site internet, un descriptif complet est proposé.

La journée Florimont

| Secondaire 1 | |
|--------------|--------------------------------|
| 8h10 | Titulaire |
| 8h20 | H1 |
| 9h10 | H2 |
| 10h00 | Pause |
| 10h15 | H3 |
| 11h00 | H4 |
| 11h50 | Déjeuner |
| 13h00 | H6 (activités extra-scolaires) |
| 13h45 | H7 |
| 14h35 | H8 |
| 15h25 | Etudes |

| Secondaire 2 | |
|--------------|---------------|
| 8h10 | |
| 8h20 | H1 |
| 9h10 | H2 |
| 10h00 | Pause |
| 10h15 | H3 |
| 11h00 | H4 |
| 11h55 | H5 |
| 12h40 | Déjeuner (H6) |
| 13h45 | H7 |
| 14h35 | H8 |
| 15h25 | Pause |
| 15h35 | H9 |
| 16h20 | H10 |

Soyons efficaces !

Questions ou informations sur les transports :
lrusso@florimont.ch

Questions sur la cantine ou annonce d'une absence :
viescolairesec@florimont.ch

Quand vous recevez des informations de l'adresse Nepasrepondre@florimont.ch, il n'est pas nécessaire de quittancer l'envoi.



E. Les conditions générales

Les valeurs de Florimont

Une philosophie humaniste et les racines catholiques de l'école incitent les élèves à cultiver des valeurs dont ils tireront profit bien après leur passage dans notre institut.

- Le respect, compris comme la capacité à comprendre et à tenir compte des cultures et des opinions différentes.
- La solidarité, cultivée entre autres par le biais de Flo'So-lidaire, un fonds qui implique les élèves dans des projets et des actions liés à l'éducation et l'enfance.
- La rigueur, condition sine qua non de réussite professionnelle.
- L'agilité, autrement dit la capacité à évoluer avec aisance dans toutes sortes de milieux professionnels ou privés.
- L'esprit entrepreneurial développant audace et créativité.

Le règlement général

Ce règlement s'inspire des deux documents fondamentaux de Florimont: «Les Orientations pour Florimont» et «La Philosophie et les Missions de l'Institut Florimont». Ce règlement a pour objet d'encourager au sein de l'Institut un climat de confiance favorable à l'éducation et au travail des élèves. Chaque membre de la communauté scolaire s'engage donc à respecter des règles dont le but est de faciliter le fonctionnement harmonieux de l'école. Le règlement fait appel à un engagement personnel et à un effort de discipline librement consentis. L'inscription d'un élève implique l'adhésion à ce règlement.

Les outils informatiques

Les outils technologiques et informatiques évoluent rapidement. Ils permettent des opérations plus rapides et plus complexes. Parallèlement, ils offrent un accès immédiat à quantité d'informations utiles dans les apprentissages, mais aussi à des contenus parfois dangereux, voire illicites. L'Institut s'est doté de filtres et autres contrôles garantissant la protection des élèves.

Cependant, il est aujourd'hui possible d'en amoindrir l'efficacité avec des smartphones mis sur le marché. L'Institut a validé un cadre juridique «Règlement des usages informatiques et numériques à l'Institut Florimont» qui prend en compte le contexte technologique actuel.

Il est très important que parents et enfants prennent connaissance du contenu de ce nouveau règlement. L'Institut organise régulièrement des séances d'information aux élèves sur les dangers inhérents à certains comportements sur les réseaux sociaux et autres bases de données.

Nous vous rendons attentifs à l'utilisation des réseaux sociaux, notamment à l'âge légal requis en fonction de l'outil.

L'éducation physique et sportive (EPS)

Il permet de rappeler quelques principes, notamment ceux qui concernent la sécurité et les absences. Des raisons de sécurité exigent le port de chaussures de sport propres pour une utilisation exclusive dans les gymnases. Il est judicieux qu'elles soient disponibles dans les casiers. D'autre part, un mot des parents ne peut se substituer à un certificat médical et valoir dispense du cours d'EPS pour une durée prolongée.

F. Les informations pratiques

Les heures d'ouverture

- De la réception (entrée principale): de 7h45 à 18h30
- De la comptabilité: de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 15h00 sauf le mercredi

Les appels téléphoniques

Les élèves ne peuvent être appelés au téléphone. La réception ne transmet aucune communication aux élèves, sauf dans des cas graves.

Les communications téléphoniques aux professeurs ne peuvent être transmises durant leurs heures de cours et de repas.

Les rendez-vous

En fonction de l'affaire à traiter, Le Directeur général, le directeur adjoint-directeur pédagogique, l'adjoint du directeur général, chargé des admissions, les préfets et les professeurs reçoivent les parents d'élèves sur rendez-vous.

Pour prendre rendez-vous:

- avec la direction : info@florimont.ch;
- avec les autres: adresse individuelle (voir Pronote).

L'entrée sur le campus

Les portes extérieures de l'Institut ouvrent de 7h30 à 8h30 et de 15h30 à 16h45. De 8h30 à 15h30, les voitures des familles scolarisant leurs enfants aussi bien au primaire qu'au secondaire auront quitté le campus et les barrières seront fermées.

Après quoi, les parents ou autres personnes étrangères à l'école ne sont pas autorisés à pénétrer à l'intérieur des bâtiments scolaires sans être accompagnés d'une personne agréée par l'école. Tous les visiteurs doivent se présenter à la réception pour y être enregistrés et recevoir un badge. Les parents rencontrent les professeurs dans les locaux prévus à cet effet. Il en va du bon ordre de l'école et de la sécurité des élèves.

Les changements d'adresse

Les familles voudront bien aviser au plus tôt l'Institut de leurs changements d'adresse, de numéros de téléphone,

d'e-mails et de télécopieur (fax).

Toute la correspondance avec le secrétariat doit être adressée sans dénomination personnelle.

La pause du midi

L'Institut organise une prise en charge des élèves: repas, récréation, sport, activités diverses.

Aucune sortie à l'extérieur de Florimont n'est autorisée pour les élèves du Cycle jusqu'en 3^e (sauf autorisation des parents des élèves de 3^e). Seuls les élèves qui ont une autorisation écrite des parents, peuvent quitter l'établissement durant la pause du déjeuner.

Les élèves de la Seconde à la Terminale peuvent sortir de l'enceinte de l'établissement, dans les limites du quartier.

Les casiers

A chaque élève est remis un casier. Il a la responsabilité de sa bonne tenue. Il est obligatoire de le fermer avec un cadenas. Dans le cas contraire, l'Institut décline toute responsabilité en cas de vol. Toute dégradation est facturée.

Le transport scolaire

Les conditions peuvent être obtenues auprès du secrétariat. Par ailleurs, les lignes 2, 14, 19, 21, 22 et 23 des T.P.G. desservent l'Institut.



Les cours particuliers

Les cours particuliers sont demandés par les parents : les demandes doivent être adressées aux préfets de section au moyen de la formule en vigueur et être retournées dûment signées au service comptabilité.

Les parents formulent une demande de cours après avoir pris connaissance du règlement et des conditions financières.

La feuille de demande de cours, dûment complétée par les parents, est soumise au préfet qui, en concertation avec le professeur de l'élève, décide si des cours particuliers se justifient. L'attribution des cours est du domaine exclusif du préfet qui désigne le professeur chargé de ces cours. Les professeurs peuvent éventuellement suggérer des cours, mais ils ne les imposent en aucun cas.

Sauf autorisation explicite du préfet, les professeurs ne donnent pas de cours particuliers à leurs propres élèves. Sauf autorisation explicite de la direction, tous les cours se donnent dans les locaux de l'Institut Florimont, du lundi au vendredi.

Tarifs : CHF 85.- pour une période de 45 minutes, durée équivalente à la période de cours en vigueur à l'Institut. Ce tarif est fixé pour des cours donnés par des professeurs de l'Institut Florimont. Pour des cours dispensés par des étudiants, le tarif est de CHF 45.-.

Lors d'un cours donné conjointement à plusieurs élèves, le prix facturé à chacun correspond au montant total divisé par le nombre d'élèves. Lorsque, sans motif valable, un élève ne respecte pas l'endroit et l'heure fixés d'un commun accord, le prix du cours est facturé.

FACTURATION ET ENCAISSEMENT

- Le professeur remet, à la fin d'une série de 6 périodes de cours, un décompte de cours particuliers ainsi que la feuille d'appréciation au service comptabilité.
- Le professeur n'est pas habilité à encaisser le montant de la facture. Il est rémunéré directement par l'Institut Florimont.

Les vacances scolaires

NB: Les dates indiquées sont le dernier jour de classe et le jour de la reprise des cours.

ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

- Rentrée primaire et cycle : lundi 29.08.2022.
- Rentrée maternelle et secondaire 2 : mardi 30.08.2022.
- Jeûne genevois: mercredi 07.09.2022 – lundi 12.09.2022.
- Automne: mercredi 19.10.2022 (au soir) – lundi 31.10.2022.
- Noël: mercredi 21.12.2022 (à midi) – lundi 09.01.2023.
- Février: vendredi 17.02.2023 (au soir) – lundi 27.02.2023.
- Conférence annuelle SGIS / journée pédagogique – vendredi 24.03.2023.
- Pâques: jeudi 06.04.2023 (au soir) – mardi 25.04.2023.
- Ascension: mercredi 17.05.2023 (au soir) – lundi 22.05.2023.
- Pentecôte: vendredi 26.05.2023 – mardi 30.05.2023.
- **Été: vendredi 30.06.2023 (midi).**

ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

- Rentrée primaire et cycle : lundi 28.08.2023.
- Rentrée maternelle et secondaire 2 : mardi 29.08.2023.
- Jeûne genevois: mercredi 07.09.2023 – lundi 11.09.2023.
- Automne: jeudi 19.10.2023 (au soir) – lundi 30.10.2023.
- Noël: jeudi 21.12.2023 (à midi) – lundi 08.01.2024.
- Février: vendredi 16.02.2024 (au soir) – lundi 26.02.2024.
- Pâques: vendredi 01.04.2024 (au soir) – mardi 16.04.2024.
- Journée pédagogique – lundi 15.04.2024.
- Ascension: mercredi 08.05.2024 (au soir) – lundi 13.05.2024.
- Pentecôte: vendredi 17.05.2024 – mardi 21.05.2024.
- **Été: vendredi 28.06.2024 (soir).**

La structure de l'établissement

DIRECTEUR GÉNÉRAL

M. Sean POWER, direction@florimont.ch

ETAT-MAJOR

Directeur général adjoint et directeur du secondaire
(jusqu'à fin octobre 2022)

M. Boris DRAHUSAK, bdrahusak@florimont.ch

(dès novembre 2022)

M. Samuel THOUVENIN, sthouvenin@florimont.ch

Directrice des écoles primaire et maternelle

Mme Carine CAPEL, ccapel@florimont.ch

Directrice de la qualité pédagogique

Mme Françoise HERRY, fherry@florimont.ch

Administration et finances

M. Christian ROUILLER, crouiller@florimont.ch

Campus/Services généraux

(jusqu'à décembre 2022)

M. Michel ZUCCONE, mzuccone@florimont.ch

(dès janvier 2023)

M. Patrice BLOCH, pbloch@florimont.ch

Ressources humaines

Mme Cristina BOVIN, cbovin@florimont.ch

Sécurité du campus

M. Pascal MARTI, pmarti@florimont.ch

Intendance

M. Nicolas STETTLER, nstettler@florimont.ch

Préfet du Cycle

M. Franck NICOLAUD, fnicolaud@florimont.ch

Responsable degré 6^e

M. Emin BEHAR, ebehar@florimont.ch

Responsable degré 5^e

M. Abel DUARTE, aduarte@florimont.ch

Responsable degré 4^e

M. Laurent DUTHEIL, ldutheil@florimont.ch

Coordinateur classes bilingues

Mme Barbara INGHAM, bingham@florimont.ch

Doyen de la section maturité

M. Tibor PAZMANDY, tpazmandy@florimont.ch

Préfet de la section baccalauréat

Mme Isabelle CHASSOT, ichassot@florimont.ch

Doyen de la section internationale et IB coordonnateur

M. Noha BENANI, nbenani@florimont.ch

RESPONSABLES DE DÉPARTEMENT

Allemand, chinois

M. Malte STOCK, mstock@florimont.ch

Anglais, espagnol, italien

Mme Sylvie DRUET, sdruet@florimont.ch

Arts

Mme Adriana HARTLEY, ahartley@florimont.ch

Lettres

Mme Emmanuelle MICHEL, emichel@florimont.ch

Mathématiques

(ad interim)

M. Boris DRAHUSAK, bdrahusak@florimont.ch

Sciences humaines

M. Olivier SIEGRIST, osiegrist@florimont.ch

Sciences

M. Luke HANDLEY, lhandley@florimont.ch

Sports

M. Paul WAROQUIER, pwaroquier@florimont.ch

AUMÔNERIE

Aumônier du primaire et du secondaire

Père Thadeus LAKRA, tlakra@florimont.ch

Coordinateur aumônerie

Mme Sylvie RAMUSAT, sramusat@florimont.ch

Section primaire

Mme Muriel MIDROIT, mmidroit@florimont.ch

Section primaire

Mme Virginie SIMOND, vsimond@florimont.ch

ADMISSIONS

Responsable

M. Brice CLERC, bclerc@florimont.ch

COMMUNICATION

Directrice

Mme Laura DE PONTBRIAND, ldepontbriand@florimont.ch

VIE SCOLAIRE ET SURVEILLANCE

Section secondaire

Tél. 022 879 00 84, viescolairesec@florimont.ch

Responsable: M. Thierry BAUER, tbauer@florimont.ch

Section primaire

Tél. 022 879 00 50, viescolaireprim@florimont.ch

Responsable: Mme Julie VAUDAUX, jvaudaux@florimont.ch

ÉTUDES ACCOMPAGNÉES

Cycle et secondaire 2

Responsable: M. Brice CLERC, bclerc@florimont.ch

ORIENTATION

Pour la Suisse et la France

M. Sébastien MONTESSUIT, smontessuit@florimont.ch

Pour les pays anglo-saxons

M. Duncan LALLY, dlally@florimont.ch

IT

Responsable

M. Jean-Marc ROBYR, jmrobyr@florimont.ch

COMPTABILITÉ

compta@florimont.ch

SECRÉTARIAT

Assistante de direction générale

Mme Lucile BOUTRUCHE, lboutruche@florimont.ch

Secrétariat de la direction pédagogique

Mme Christelle BARAFFE, cbaraffe@florimont.ch

Mme Yvonne BOADI, yboadi@florimont.ch

Secrétariat des admissions

Mme Janick LABBADI, jlabbadi@florimont.ch

RÉCEPTION

reception@florimont.ch

TRANSPORT SCOLAIRE

Responsable

Mme Lina RUSSO, lrusso@florimont.ch

LIBRAIRIE

Responsable

M. Francesco ALVAREZ, falvarez@florimont.ch

BIBLIOTHÈQUES

Secondaire:

M. Arthur RAMBACH, arambach@florimont.ch

Mme Claire FISCHER, cfisher@florimont.ch

Primaire

Mme Thanh VU, tvu@florimont.ch

MÉDECIN RÉPONDANT

Dr Samuel AMSELEM, tél. 022 879 57 01

INFIRMERIE

infirmerie@florimont.ch, tél. 022 879 00 33

PSYCHOLOGUE SCOLAIRE

Mme Charlène COBARRO, ccobarro@florimont.ch

LOGOPÉDIE

Mme Pascale AMBERGER, 079 637 59 93

CUISINE

Entreprise NOVAE

institut.florimont@novae-restauration.ch

Association des Parents d'Elèves: www.apecf.ch;

Association des Anciens Elèves: www.floanciens.ch;

info@floanciens.ch.

Les principaux rendez-vous

Toutes les dates concernant les élèves sont indiqués sur la session Pronote de chaque parent. Les principaux rendez-vous sont les suivants:

| Septembre 2022 | Présentation des objectifs pédagogiques |
|--|--|
| Classes de terminale | Jeudi 1 ^{er} |
| Classes de 6 ^e et classes Art et Sport | Lundi 5 |
| Classes de 3 ^e | Mardi 6 |
| Classes de 5 ^e | Lundi 12 |
| Classes de 4 ^e | Mardi 13 |
| Classes de 1 ^e | Jeudi 15 |
| Classes de 2 ^e | Lundi 19 |
| Soirée orientation classes de terminale | Jeudi 22 |
| Octobre 2022 | |
| Semaine linguistique | Du 12 au 19 |
| Examens PSAT | Mercredi 12 |
| Novembre 2022 | Rencontres Parents Professeurs |
| Classes de 6 ^e | Lundi 31 octobre |
| Classes de 5 ^e | Jeudi 3 |
| Classes de 4 ^e | Lundi 7 |
| Classes de 3 ^e et de 2 nd e | Mercredi 9 |
| Classes de 1 ^{ère} et terminale | Lundi 14 |
| Soirée orientation classes de 4 ^e | Jeudi 24 |
| Décembre 2022 | |
| Soirée orientation classes de 2 ^e | Jeudi 1 ^{er} |
| Epreuves communes 1 cycle | Du 6 au 10 |
| Examens semestriels secondaire | Du 9 au 21 |
| Janvier 2023 | Soirée Orientation |
| Classes de terminale - Soirée Parcoursup | Lundi 16 |
| Classes de 7 ^e | Lundi 16 |
| Février 2023 | |
| Semaine des droits humains secondaire 2 | Du 27 au 3 mars |
| Mars 2023 | |
| Journée Bol de riz | Vendredi 3 |
| Examens blancs TBac et TIB | Du 13 au 17 |
| Rencontre parents professeurs 6 ^e | Lundi 13 |
| Rencontre parents professeurs 5 ^e | Jeudi 16 |
| Rencontre parents professeurs 4 ^e | Lundi 20 |
| Rencontre parents professeurs 3 ^e et 2 ^e | Mercredi 22 |
| Rencontre parents professeurs 1 ^e et terminale | Lundi 27 |
| Forum des universités | Jeudi 30 |

| Avril 2023 | |
|---|----------------------------------|
| Journée pédagogique enseignants | Lundi 24 |
| Examens écrits PET et KET | Jeudi 27 |
| Examens oraux PET et KET | Samedi 29 |
| Mai 2023 | |
| Examens IB | 27 avril au 19 mai |
| Examens blancs 1Bac | 1 ^{er} au 5 |
| Oraux langues TBAC | Lundi 1 ^{er} et mardi 2 |
| IGCSE First Language English (Oral Endorsement) 0500/11 | Mercredi 3 |
| IGCSE English as a Second language 0511/21 | Mercredi 3 |
| Examen écrit et oraux CAE | Samedi 6 |
| IGCSE First Language English (Oral Endorsement) 0500/21 | Lundi 8 |
| IGCSE English as a Second language 0511/41 | Lundi 8 |
| IGCSE Literature in English 0475/12 | Mardi 9 |
| Examens oraux FCE | Samedi 13 |
| IGCSE Literature in English 0475/32 | Mardi 16 |
| IGCSE Literature in English 0475/42 | Mardi 16 |
| Examens écrits FCE | Mercredi 17 |
| Mini examens blancs TBAC | Lundi 22 et mardi 23 |
| Cérémonie de fin d'études terminale | Vendredi 26 |
| Juin 2023 | |
| Épreuves communes 2 cycle | 29 mai au 2 juin |
| Examens annuels 3 ^e Bac | 5 au 9 |
| Examens annuels 2 ^e Bac | 5 au 9 |
| Examens annuels 3 ^e Matu | 5 au 16 |
| Examens annuels 2 ^e Matu | 29 mai au 16 juin |
| Examens annuels 1 ^e Matu | 29 mai au 16 juin |
| Examens écrits T Matu | 29 mai au 16 juin |
| Examens oraux T Matu | 22 au 28 |
| Examens annuels 3 ^e internationale | 5 au 16 |
| Examens annuels 2 ^e internationale | 5 au 16 |
| Semaine de stage 2 ^e | 19 au 23 |
| Semaine de décroisement | 21 au 30 |
| Voyages des 4 ^e | 22 au 24 |
| Cérémonie de remise des diplômes 6 ^e | Lundi 26 |
| Cérémonie de remise des diplômes 5 ^e | Mardi 27 |
| Cérémonie de fin du cycle 4 ^e | Jeudi 29 |
| Fin de l'année scolaire | Vendredi 30 |
| Cérémonie remise des certificats de maturité | Vendredi 30 |

G. Les annexes

Les titulaires

| Année scolaire 2022-2023 | | | |
|--------------------------|-------------------------|---------------|-------------------------|
| Préfet | Franck NICOULAUD | Préfet | Isabelle CHASSOT |
| RDegré6 | Emin BEHAR | 3B1 | Sylvain CHAMPEAU |
| 6B1 AS | Laetitia SCALISI | 3B2 | Céline BANCHET |
| 6B2 | France DUBANCHET | 2B1 | Carla VAN DEN BERGH |
| 6B3 | Rosa STEWART | 2B2 | Sylvie GALIA |
| 6B4 | Corinne GRANGE | 1B1 | Nicolas CERVEAUX |
| 6F1 | Paolo BARTALANI | 1B2 | Damien GENTON |
| 6F2 | Valérie ROBERT | TB1 | Sandrine JACQUEMOUX |
| 6F3 | Amandine SPAANS | TB2 | Catherine GINDRE |
| RDegrés | Abel DUARTE | Doyen | Tibor PAZMANDY |
| 5B1 AS | Marie VOIDE | 3M1 | Noémie CESCHIUTTI |
| 5B2 AS | Mylène LABANCA | 3M2 | Guillaume LOVEY |
| 5B3 | David HUBERMAN | 3M3 | Anne RUMMEL-ANDRE |
| 5B4 | Sarah LEGASAL | 3M4 | Laure TASSION |
| 5B5 | Manon BORSI | 3M5 | Katarina KOST |
| 5B6 | Xavier MORVAN | 2M1 | Catherine VERHAEGEN |
| 5F1 | Astrid STOCK | 2M2 | Anaïs DECUGIS |
| 5F2 | Stephane SARGE | 2M3 | Cécile VON MANDACH |
| 5F3 | Adrien DAOUDAL | 1M1 | Christophe EYDALENE |
| RDegré4 | Laurent DUTHEIL | 1M2 | Ludivine SOOBIAH |
| 4B1 AS | Eduard COBZARU | 1M3 | Etienne PIONNIER |
| 4B2 | Alexander HANDLEY | TM1 | Anne-Laure BURQUIER |
| 4B3 | Alessandro COLLORA | TM2 | Céline HAMPTON PERIN |
| 4B4 | Didier RICHARD | TM3 | Kévin ARRANDEL |
| 4B5 | Tristan JACQUES | Doyen | Noha BENANI |
| 4F1 | Sandra LASSERRE | 3i1 | Solène SAGNE |
| 4F2 | Nathalie FERDINAND | 3i2 | Clément ROHNER |
| 4F3 | Sami SALTI | 2i1 | Sébastien PERRAD |
| | | 2i2 | Thera VAN DOOREN |
| | | 1IB | Abel RODRIGUEZ |
| | | 1IB | Solène MOUGET |
| | | TIB | Jacopo NARDULLI |
| | | TIB | Maurice FAKOURY |

Les principales démarches d'orientation

| Date | Seconde | Première | Terminales |
|--|---|--|---|
| Septembre | Présentation à toutes les classes des stages de secondes (ce qu'est un bon stage, les délais à respecter) | | |
| Sept-octobre | Plénière 1 : les enjeux de l'orientation | | |
| Sept-janvier | Individual meetings with families and students helping guide decisions re U.K. or U.S. or Canada | | Entretiens individualisés d'orientation (premier semestre) |
| Avant la fin de l'automne | | | Finalising and sending of UCAS applications. |
| Janvier | | Spring term: 2 x individual meetings with serious applicants to U.S., U.K. - provision of all documentation necessary. | Accompagnement pour les inscriptions post Bac (jusqu'en mars) et Unis suisse (jusqu'en avril) |
| | Plénière 2 : les enjeux de l'orientation (suite) | | |
| Février | | | Common Application (US) - Mid-year report |
| Mars | Forum des études et des métiers | | Stage Boussole UNIGE |
| Avril-juin | | Entretiens individualisés d'orientation (deuxième semestre) | |
| | Plénière 3 : les enjeux de l'orientation (fin) | | |
| Mai | | Personal statement workshop and 1st drafts | |
| Juin | Stages d'observation en milieu professionnel | | |
| Dernière semaine avant les vacances d'été | Ateliers rapports de stages (découvertes et renforcement d'outils nécessaires à la mise en forme stimulante d'un rapport de stage, soutenance du rapport) | | |
| Dernière semaine avant les vacances d'été | Ateliers d'orientation. Construire son projet; ce que je suis, ce que je veux | | Final reports for U.S. |
| Durant l'été | | Work on personal statements and writing tasks. Help re UCAS account. | |

Ne figurent pas dans ce tableau:

- Tous les évènements dont nous faisons la promotion via Pronote et Teams (salon de l'étudiant, journée découverte UNIGE, journées portes ouvertes: UNIL, EPFL, etc.).
- Les visites d'université qui viennent à Florimont et qui sont ouvertes à tous.
- Les «déjeuners métiers», ouverts à tous, dont le calendrier dépend des intervenants et des inscriptions des élèves.

A noter:

- L'équipe d'orientation est disponible pour tout RDV sur simple demande par e-mail ou téléphone.

Nos adresses:

smontessuit@florimont.ch; dlally@florimont.ch

La note d'investissement

A+

Cette note est réservée aux élèves qui se situent au delà des critères du A.

A

J'ai un très bon comportement, je ne suis pas en retard et j'ai mon matériel. Mes travaux sont rendus à temps et j'essaie de mettre en oeuvre les propositions d'amélioration qui me sont proposées. Je fournis des efforts important et mon attitude est positive et volontaire.

B

Je me comporte en général comme on l'attend de moi et je suis rarement en retard. Mon matériel est généralement adéquat et la majorité de mes travaux sont rendus à temps. J'applique généralement les propositions d'amélioration qui me sont données. Je fournis des efforts réguliers et mon attitude est positive.

C

Mon comportement demande régulièrement une intervention. Je suis parfois en retard et mon matériel pour travailler est souvent inadapté. Certains travaux ne sont pas rendus ou sont rendus en retard. J'applique de manière irrégulière les propositions d'amélioration. Mes efforts sont irréguliers dans le temps.

D

Mon comportement demande souvent une intervention de l'enseignant. Je suis souvent en retard. Certains de mes travaux sont rendus en retard ou pas rendus et j'ai rarement mon matériel. J'applique rarement les propositions d'amélioration qui me sont données. Je m'investis peu et fais peu d'effort.

E

Mon comportement pose problème. Je suis très souvent en retard. Je n'ai jamais mon matériel pour travailler et ne respecte aucun délai. Je n'ai aucune volonté d'amélioration. Je ne fournis aucun effort ainsi qu'aucun engagement dans mon travail.

Les conditions de promotion des élèves en section maturité à Florimont

| | 1 ^{ère} condition | 2 ^e condition | 3 ^e condition | 4 ^e condition | 5 ^e condition |
|--|--|--|---|---|--|
| Pour passer en classe de seconde maturité | Moyenne générale de 4/6 au minimum | 3 moyennes faibles au maximum | Somme des écarts des moyennes faibles de 1 pt au plus | ∅ | ∅ |
| Pour passer en classe de seconde maturité bilingue | Les 3 conditions-cadres sont remplies | | | Moyenne de 4,5/6 minimum en anglais | Moyenne de 4,5/6 minimum en français |
| Pour passer en classe de première maturité | Moyenne générale de 4/6 au minimum | 3 moyennes faibles au maximum | Somme des écarts des moyennes faibles de 1 pt au plus | 4/6 minimum de moyenne en option spécifique | 16 minimum entre la moyenne de français, maths, OS et moyenne all/ angl. |
| Pour passer en classe de première maturité bilingue | Les cinq conditions-cadres sont remplies et l'élève obtient 4,5/6 de moyenne générale minimum dans la langue d'immersion (anglais) | | | | |
| Pour passer en classe de terminale maturité | Moyenne générale de 4/6 au minimum | 3 moyennes faibles au maximum | Somme des écarts des moyennes faibles de 1 pt au plus | 4/6 minimum de moyenne en option spécifique | 16 minimum entre la moyenne de français, maths, OS et moyenne all/ angl. |
| Pour passer en classe de terminale maturité bilingue | Les cinq conditions-cadres sont remplies et l'élève obtient 4,5/6 de moyenne générale minimum dans la langue d'immersion (anglais) | | | | |
| Promotion | Toutes les conditions-cadres selon les années sont remplies, sans aucune moyenne annuelle faible | | | | |
| Promotion par dérogation | Toutes les conditions-cadres selon les années sont remplies, mais une moyenne annuelle au moins est faible | | | | |
| Promotion avec certificat | Toutes les conditions-cadres sont remplies et la moyenne générale est supérieure ou égale à 5 et aucune moyenne n'est faible | | | | |
| Généralités | <ul style="list-style-type: none"> • les moyennes annuelles sont au 10^e le plus proche ; • toute moyenne inférieure à 4/6 est faible ; • le redoublement n'est pas automatique et un seul est autorisé durant le cursus. | | | | |
| Construction des moyennes annuelles | Semestre 1 = 40 % (80 % contrôle continu, 20 % examens de Noël) | Semestre 2 = 40 % (100 % contrôle continu) | Examens annuels = 20 % | ∅ | ∅ |

Institut Florimont
37, avenue du Petit-Lancy
Case postale 616
1213 Petit-Lancy 1
Tel: + 41 (0)22 879 00 00
Fax: + 41 (0)22 792 09 18
www.florimont.ch
info@florimont.ch

I N S T I T U T *f* L O R I M O N T